ÉLECTIONS LÉGISLATIVES • XIVème Circonscription du Pas-de-Calais

SCRUTIN DU 28 MARS 1993



Jean URBANIAK et Amédée GELLEZ
La voie à suivre pour le Pas-de-Calais

Au premier tour des élections législatives, les électrices et les électeurs de la XIVème Circonscription ont placé **Jean URBANIAK** en tête des sept candidats présents.

C'est la PREMIÈRE FOIS qu'un candidat indépendant obtient un tel résultat dans le Bassin Minier.

Avec

Jean URBANIAK

les choses ont déjà changé

le 28 MARS, vous confirmerez cette volonté de changement.

Les résultats du 21 mars ont démontré que notre population, extrêmement déçue par le fonctionnement des partis politiques, recherche d'autres voies et d'autres hommes pour résoudre enfin les vrais problèmes posés à notre département et à notre pays.

Mais, avant le deuxième tour, rien n'est encore joué.

Au deuxième tour, dimanche 28 mars, il faut réaffirmer cette volonté
- **pour rénover le fonctionnement de l'Assemblée Nationale**
- **pour apporter des réponses concrètes aux difficultés quotidiennes**
- **pour reprendre espoir et assurer l'avenir du Pas-de-Calais**

● Au deuxième tour, toutes celles et tous ceux qui, le 21 mars, ont voté **Jean URBANIAK**, feront à nouveau le choix qui va dans le sens du progrès et de l'action.

● Au deuxième tour, toutes celles et tous ceux qui, le 21 mars, ont exprimé une autre préférence, sauront mesurer l'importance de l'enjeu : en reportant leurs voix sur **Jean URBANIAK**, ils se détermineront pour la compétence, pour le dynamisme, pour l'indépendance.

Le 28 Mars, au deuxième tour des élections législatives,

votez et faites voter

Jean URBANIAK *Candidat titulaire*

Amédée GELLEZ *Suppléant*

Vu les candidats.

Imp. HENRARD, Hénin

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF